

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00892

Numéro SIREN : 322 677 105

Nom ou dénomination : ATELIER DE REPARATIONS D ENTRETIEN ET DE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 9778

A.R.E.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €

Siège Social : 2, avenue Albert Einstein
Z.A. de Trappes-Elancourt
78190 TRAPPES

322 677 105 RCS Versailles (81B892)

9778

n° de
dépôt



n° de
gestion

1/1

10 JUL. 2023

n° de
facture

9778

n° de
chrono

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

ET RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui s'élève à 387 304.32 €, à savoir :

Bénéfice de l'exercice	387 304.32 euros
Réserve légale	6 637.83 euros
Dont le nouveau solde s'élève à	30 000.00 euros
Report à nouveau créditeur	326 611.86 euros
Dont le nouveau solde s'élève à	387 304.32 euros

Les capitaux propres de la Société sont de + 799 959.28 €, pour un capital de 300 000 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Richard PERRIER
Président



Après vérification conforme
à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

SAS ARES

2 avenue ALBERT EINSTEIN

78197 TRAPPES CEDEX

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

APE : 4520A

Siret : 32267710500031

BUREAU VERSAILLES

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	16

SAS ARES

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats de synthèse des comptes

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 09/09/2011, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ARES relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	3 667 936
Chiffre d'affaires	7 095 130
Résultat net comptable (Bénéfice)	387 304

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VERSAILLES

Le 09/05/2023

JAMIN SOPHIE
EXPERT COMPTABLE

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 573 574		5 573 574	3 917 357
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 521 556		1 521 556	1 885 475
Chiffre d'affaires net	7 095 130		7 095 130	5 802 832
Production stockée			-20 837	15 884
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			12 814	73 663
Autres produits			41 662	40 075
Total produits d'exploitation (I)			7 130 435	5 932 455
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			4 263 549	3 408 553
Variations de stock			15 741	14 687
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			810 031	718 278
Impôts, taxes et versements assimilés			92 932	86 926
Salaires et traitements			936 778	823 836
Charges sociales			420 969	344 919
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 611	12 634
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			77 203	72 400
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 991	330
Total charges d'exploitation (II)			6 644 805	5 482 562
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			485 631	449 892
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			23 350	18 028
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			23 350	18 028
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-23 350	-18 028
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			462 281	431 865

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 919	78 774
Sur opérations en capital	173	210
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	4 092	78 984
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	550	422 482
Sur opérations en capital		24 480
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	550	446 962
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 542	-367 978
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	78 519	
Total des produits (I+III+V+VII)	7 134 528	6 011 439
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 747 224	5 947 552
BENEFICE OU PERTE	387 304	63 887
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	24 396	28 522
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	3 750	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 702	15 702		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 154	150 959	7 195	4 592
Autres immobilisations corporelles	356 342	239 097	117 245	29 383
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	63 121		63 121	63 121
Autres immobilisations financières	3 065		3 065	3 065
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	596 385	405 758	190 626	100 161
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	34 258		34 258	55 094
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	600 099	139 625	460 474	553 419
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 539 606	5 343	1 534 263	1 250 378
Autres créances	698 828		698 828	427 948
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 499		1 499	1 499
Disponibilités	708 367		708 367	444 813
Charges constatées d'avance (3)	39 620		39 620	31 854
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 622 278	144 968	3 477 310	2 765 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 218 662	550 726	3 667 936	2 865 166
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	23 362	20 168
Réserves statutaires ou contractuelles	28 600	28 600
Réserves réglementées		
Autres réserves	60 692	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	387 304	63 887
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	799 959	412 655
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	613 805	700 915
Emprunts et dettes financières diverses (3)	826 317	826 317
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 020 670	695 529
Dettes fiscales et sociales	402 142	216 602
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 043	13 148
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 867 977	2 452 511
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 667 936	2 865 166
(1) Dont à plus d'un an (a)	426 381	2 452 511
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 441 596	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	720	915
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS ARES

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 667 936 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 387 304 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement n°2022-01 du 11 mars 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Lors de l'AGE du 6 avril 2004, Monsieur Richard PERRIER a consenti un abandon de compte courant, avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 300 000€.

Lors de l'AGE du 30 octobre 2009:

- Monsieur Richard PERRIER a consenti un abandon de compte courant, avec clause de retour à meilleur fortune, pour un montant de 29 640€.
- Madame Marie-Thérèse GOUBY a consenti un abandon de compte courant, avec clause de retour à meilleur fortune, pour un montant de 92 782€.

En 2021, il a été décidé d'utiliser la clause de retour à meilleur fortune pour l'ensemble des abandons de comptes courants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 702			15 702
Immobilisations incorporelles	15 702			15 702
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	152 809	5 344		158 154
- Installations générales, agencements aménagements divers	165 397	105 888		271 284
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 214	1 844		85 058
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	401 420	113 076		514 496
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	66 186			66 186
Immobilisations financières	66 186			66 186
ACTIF IMMOBILISE	483 308	113 076		596 385

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		113 076		113 076
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		113 076		113 076
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 702			15 702
Immobilisations incorporelles	15 702			15 702
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	148 217	2 742		150 959
- Installations générales, agencements aménagement divers	140 587	17 594		158 181
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 640	2 275		80 916
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	367 445	22 611		390 056
ACTIF IMMOBILISE	383 147	22 611		405 758

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 344 241 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	63 121		63 121
Autres	3 065		3 065
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 539 606	1 539 606	
Autres	698 828	698 828	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	39 620	39 620	
Total	2 344 241	2 278 055	66 186
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	16 575
AVOIR NON PARVENU.FOURN.DIVERS	497 536
AVOIR NON PARVENU DE D.C.F.	57 015
GARANTIES A RECEVOIR DE D.C.F.	48 537
Total	619 663

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 Euros décomposé en 18 750 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 867 977 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	720	720		
- à plus de 1 an à l'origine	613 085	186 704	426 381	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 895	3 895		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 020 670	1 020 670		
Dettes fiscales et sociales	402 142	402 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	827 465	827 465		
Produits constatés d'avance				
Total	2 867 977	2 441 596	426 381	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 799			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	120 066			
(**) Dont envers les associés	822 422			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 822 422 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT.NON PARVEN. D.C.F.	3 950
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	352
PROV. CONGES A PAYER	65 440
PROV. GRATIFICAT. A PAYER	1 549
CH.SOC.S/CONGES A PAYER	29 448
CH.SOC.S/GRATIFICAT. A PAYER	697
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	819
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 193
TAXES DIVERSES A PAYER	4 733
CHARGES DIVERSES A PAYER	5 043
Total	113 225

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	39 620		
Total	39 620		

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions ordinaires	18 750	18 750	18 750	18 750	18 750
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 922 689	4 603 754	4 386 793	5 802 832	7 095 130
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	176 614	117 152	61 746	83 413	561 002
Impôts sur les bénéfices	-53	-2 533	2 533		78 519
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	175 145	110 778	49 272	63 887	387 304
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	9,45	6,38	3,16	4,45	25,73
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	9,34	5,91	2,63	3,41	20,66
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					28
Montant de la masse salariale	820 352	787 921	769 177	823 836	936 778
Montant des sommes versées en avantages sociaux	365 816	344 148	339 983	344 919	420 969

Fond BECOM



BECOM Saint-Germain-en-Laye
18 rue Saint Vincent
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : +33 (0)1 30 87 14 14

BECOM Versailles
27 rue Exelmans
78000 Versailles
Tél : +33 (0)1 39 02 06 06

BECOM Chatou
22 avenue Guy de Maupassant
78400 Chatou
Tél : +33 (0)1 30 71 52 31

BECOM Levallois
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois-Perret
Tél : +33 (0)1 41 49 06 66

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Siège social - 18 Rue Saint-Vincent 78100 Saint-Germain-en-Laye- Tél. 01 30 87 14 14
SARL au capital de 1 000 000,00 Euros- RCS Versailles 445 254 071 - APE 6920 Z
www.afegec.com

Membre indépendant de l'association
 **PrimeGlobal**



SAS ARES

2 avenue ALBERT EINSTEIN
78197 TRAPPES CEDEX
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

APE : 4520A

Siret : 32267710500031

BUREAU VERSAILLES

Sommaire

1. Liasse fiscale

1

SAS ARES

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS ARES			
SIRET	3 2 2 6 7 7 1 0 5 0 0 0 3 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
2 avenue ALBERT EINSTEIN			
78197 TRAPPES CEDEX			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		

B ACTIVITE

Activités exercées	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	288 576	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	42 500		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238quindecies	
-----------------------------------	--	-----------------------------------	--	----------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SARL AFIGEC VERSAILLES			
27 rue Exelmans 78000 VERSAILLES			
Tél : 01 39 02 06 06			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ARES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 avenue ALBERT EINSTEIN 78197 TRAPPES CEDEX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 2 6 7 7 1 0 5 0 0 0 3 1		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 702	15 702	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	158 153	150 959	7 194
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	356 342	239 097	117 245
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	63 121		63 121
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 064		3 064
	TOTAL (II)		BJ	BK	596 384	405 758	190 626
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO	34 257		34 257
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	600 099	139 624	460 474
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 539 606	5 342	1 534 263
		Autres créances (3)	BZ	CA	698 828		698 828
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 498		1 498
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	708 367		708 367	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	39 620		39 620	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 622 277	144 967	3 477 309	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 218 662	1A	550 726	3 667 935	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ARES</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)		DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	23 362	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	28 600	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	60 692	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	387 304	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	799 959	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	613 805	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	826 317	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 020 669	
	Dettes fiscales et sociales		DY	402 141	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 043	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 867 976		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 667 935		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 441 595	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	720		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARES							Néant ☐ *	
				Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	5 573 574	FB		FC	5 573 574
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 521 556	FH		FI	1 521 556
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	7 095 130	FK		FL	7 095 130
	Production stockée*						FM	(20 836)
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	1 666
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	12 813
	Autres produits (1) (11)						FQ	41 661
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 130 435
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	15 741	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	810 031	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	92 931	
Salaires et traitements*						FY	936 778	
Charges sociales (10)						FZ	420 968	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	22 611
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	4 990	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 644 804	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	485 630	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 349
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	23 349
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(23 349)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	462 280	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ARES				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 918		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	173		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 092		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	550		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	550		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 542		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	78 519		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 134 527		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 747 223		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	387 304		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	3 750	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	24 395	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	500	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 178	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				50			
Dons, libéralités				500			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					168		
Autres produits					173		
Produit sur exercice antérieur					3 750		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
		Charges antérieures	Produits antérieurs				
Prescription fournisseurs					3 750		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	15 702	KE		KF
CORP	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	152 809	KT		KU	5 344
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	165 396	KW		KX	105 887	
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	83 213	LC		LD	1 844	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	401 419	LO		LP	113 076	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	66 186	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	66 186	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	483 308	0H		0J	113 076		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	15 702	LW		IX	
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	158 153	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	271 284	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	85 058	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	514 496	NI		
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		I0		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	66 186	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	66 186	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	596 384	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ARES</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	15 702	PF		PG		PH	15 702		
TOTAL I		RK	15 702	RM		RN		RO	15 702		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	148 217	QA	2 742	QB		QC	150 959		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	140 587	QE	17 593	QF		QG	158 181		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	78 640	QM	2 275	QN		QO	80 915		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	367 444	QV	22 611	QW		QX	390 056		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	383 147	ØP	22 611	ØQ		ØR	405 758		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL				NM			NO			
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARES

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	77 202	UF	4 635
	– financières	UG		UH	
	– exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARES										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	63 121	UR		US	63 121		
	Autres immobilisations financières			UT	3 064	UV		UW	3 064		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	6 411		6 411				
	Autres créances clients			UX	1 533 194		1 533 194				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	100		100				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 524		4 524				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	694 204		694 204				
	Charges constatées d'avance			VS	39 620		39 620				
	TOTAUX			VT	2 344 240	VU	2 278 054	VV	66 186		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	720		720					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	613 084		186 704		426 380			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 895		3 895						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 020 669		1 020 669						
Personnel et comptes rattachés		8C	66 989		66 989						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	88 777		88 777						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	78 519		78 519					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	146 238		146 238					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 617		21 617					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	822 422		822 422						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 043		5 043						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 867 976	VZ	2 441 595		426 380				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	32 799	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	822 422		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	120 066	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS ARES										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	387 304	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI		
	Amendes et pénalités										WJ	50	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *												
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)										SU			
Zones d'entreprises* (activité exonérée)										SW			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	482 120	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)										K9		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)										L2		
	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)										L5		
Mesures d'incitation	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)										ØV		
	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)										K3		
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)										PP		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)										1F			
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)										XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)										PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)										X9		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)										YA		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)										YB		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)										YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)										YD		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)										YI		
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)										YL			
Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)										YH			
Créance dégagee par le report en arriere de deficit										ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL 151 044			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	331 076		
										XO			

(ligne 1 à 1)

N° 2058-A

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS ARES

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	151 044
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	151 044
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2023.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ARES</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB	3 194				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	63 886			ZD	60 692				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	63 886			ZH	63 886				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	149 098			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	325 370	XQ	347 619			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	46 766			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	1 000	ST	266 546			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	810 031			
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	20 511		
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	72 420		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	92 931		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 427 525			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 077 619			
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	924 788			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ARES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	28
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 095 130
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	41 661
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	7 136 791

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 666
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	8 178
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	9 845

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	4 394 912
Variation négative des stocks	OQ	36 578
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	306 652
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 990
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	4 743 133

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 403 503
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 403 503
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		7 136 791															
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		28															
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX																	
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2				
Date de cessation														HR			/			/															

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 3 2 2 6 7 7 1 0 5 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ARES

ADRESSE (voie) 2 avenue ALBERT EINSTEIN

CODE POSTAL 78197 VILLE TRAPPES CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 18 750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique PERRIER Prénom(s) RICHARD

Nom marital % de détention 50.84 Nb de parts ou actions 9 533

Naissance : Date 03041953 N° Département 78 Commune TRAPPES Pays FRANCE

Adresse : N° 10 Voie RUE DU ROSAIRE

Code Postal 28410 Commune BOUTIGNY-PROUAIIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique PERRIER Prénom(s) MARIE-THERESE

Nom marital % de détention 48.15 Nb de parts ou actions 9 029

Naissance : Date 12051955 N° Département 78 Commune TRAPPES Pays

Adresse : N° 11 Voie CLOS DES OYATS

Code Postal 1150 Commune BRUXELLES Pays BELGIQUE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS ARES
2 avenue ALBERT EINSTEIN
78197 TRAPPES CEDEX
32267710500031
4520A

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	482 120
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	151 044
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		42 500

III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

288 576

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Fond BECOM



BECOM Saint-Germain-en-Laye
18 rue Saint Vincent
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : +33 (0)1 30 87 14 14

BECOM Versailles
27 rue Exelmans
78000 Versailles
Tél : +33 (0)1 39 02 06 06

BECOM Chatou
22 avenue Guy de Maupassant
78400 Chatou
Tél : +33 (0)1 30 71 52 31

BECOM Levallois
26-28 rue Marius Auphan
92300 Levallois-Perret
Tél : +33 (0)1 41 49 06 66

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Siège social - 18 Rue Saint-Vincent 78100 Saint-Germain-en-Laye- Tél. 01 30 87 14 14
SARL au capital de 1 000 000,00 Euros- RCS Versailles 445 254 071 - APE 6920 Z
www.afigec.com

Membre indépendant de l'Ordre des experts-comptables
PrimeGlobal